



PARTAGE DES SCIENCES
TECHNIQUES ET INNOVATIONS
EN HAUTS-DE-FRANCE

DES ASSOCIATIONS DE CSTI FACE À LA CRISE DE COVID-19 EN 2020

**IMPACTS,
ENJEUX DE L'OFFRE EN LIGNE
ET PISTES D'ACTIONS**

Compte rendu des entretiens

Du 20 novembre au 17 décembre 2020, Ombelliscience a mené une **campagne d'entretiens avec ses adhérents ayant un statut d'association** loi 1901.

L'objectif premier de cette démarche était de leur **proposer un temps d'écoute et d'échanges** sur leur vécu durant la crise épidémique de Covid-19 et **sur les effets ou impacts** produits par celle-ci sur leurs structures et activités. Un objectif secondaire de ces entretiens était de **dresser un état des lieux** des situations vécues par ces acteurs du réseau de CSTI des Hauts-de-France, qui puisse être partageable. Enfin, un troisième objectif était de **faire émerger** de ces interactions **des pistes d'actions** pour lesquelles Ombelliscience puisse apporter son expertise.

Comment font-ils face à la crise ? Quelles ressources ont-ils mobilisées ? Quelles sont leurs principales problématiques ? Quelles perspectives émergent dans ce contexte ? Ce compte rendu permettra de revenir sur ces différentes questions.

SYNTHÈSE DU COMPTE RENDU

○ Impact économique

Les associations du réseau de CSTI Hauts-de-France ont su mobiliser des ressources pour stabiliser leur situation à court terme, mais des incertitudes planent à moyen terme. Elles sont inégalement protégées face aux bouleversements de leurs activités. Cela tient en partie à leurs modèles économiques ; notamment, lorsque les activités de vente (billetterie, prestations...) prennent une part importante dans leur budget, l'impact tend à se prolonger dans le temps et à menacer à moyen terme. Cela relève aussi, par ailleurs, des critères d'attribution des aides publiques, qui ne sont pas toujours pensés pour les associations, et qui ne tiennent pas compte de toutes les réalités de terrain. Cela se traduit par un soutien inégal des structures.

○ Impact sur le travail

Le télétravail et le chômage partiel impactent lourdement l'organisation du travail et le bien-être des salariés, qui deviennent aujourd'hui des préoccupations importantes. La place du travail bénévole au sein des associations est menacée par un désengagement accru des bénévoles, dans un contexte qui ne permet pas toujours d'activer des leviers de reconnaissance et de valorisation de leur place, leur rôle, leur travail.

○ Impact sur les activités

Parmi des vagues de fermetures, reports et annulations, de nombreuses associations tiennent le cap ; certaines n'hésitent pas à bousculer leurs méthodes et faire preuve d'inventivité. Des initiatives surgissent pour assurer des missions d'intérêt général et garder le lien aux publics. Plusieurs acteurs associatifs transforment leurs offres et s'essayent à une diffusion de contenus en ligne, mais cela soulève des questions : comment capter le public ? Comment garder le lien avec les publics dits "distants" avec l'outil numérique ? Quelle sera la place du toucher, de l'expérimentation, dans la médiation scientifique et technique post-Covid ?

○ Problématique de l'offre "en ligne" et du rapport aux publics

La distanciation sociale imposée par la pandémie amène certaines associations à développer leurs usages des outils numériques pour garder les liens aux publics à distance et proposer une offre de contenus en ligne. Elles soulignent deux problématiques : d'une part, la question des moyens internes, c'est à dire l'investissement humain, matériel et temporel qu'induit ce changement de support. D'autre part, la question de l'approche aux publics : le changement de support de médiation, qui passe du physique au virtuel, peut faire tomber certaines barrières liées à la mobilité, ou à la

disponibilité horaire, mais peut aussi en produire d'autres. Les expériences de terrain révèlent que la fracture numérique se pose aussi bien dans les usages que dans l'équipement matériel, alors que l'on croyait ce dernier frein dépassé. Il en ressort que l'offre développée en ligne tend à exacerber une fracture sociale entre les publics. Tandis qu'elle est une aubaine pour ceux qui ont déjà une pratique culturelle fréquente et autonome, cette offre pourrait laisser de côté des publics plus éloignés de l'accès à l'information et aux savoirs. Pour plusieurs associations membres d'Ombelliscience, cette offre numérique à distance est au pire un palliatif ponctuel, au mieux un complément, mais elle ne remplace pas la relation humaine avec un médiateur à la fois prescripteur de contenus et accompagnateur à la découverte sensorielle des sciences et techniques.

Résumé des perspectives

1 Des ressources pour les professionnels de la médiation

Mise en relation et partages d'expertises pour la médiation des sciences et techniques : les échanges entre pairs (médiateurs, animateurs – débutants, confirmés ou experts en CSTI), et avec des chercheurs, peuvent aider les professionnels de la médiation à trouver de la ressource, ouvrir le champ des idées, mais aussi rompre l'isolement. Pour nourrir une dynamique de mise en relation, Ombelliscience propose en début 2021 plusieurs ateliers en visio, et continuera de proposer des temps de rencontres territoriales dans le cadre de sa mission d'animation réseau.

Penser les cadres de la médiation à distance via les outils numériques : certains acteurs s'initient à l'usage des outils numériques pour faire de la médiation à distance. Cela implique de repenser ses méthodes, et cela soulève aussi la question du rapport aux publics. Ombelliscience proposera un atelier en visio dédié début 2021 : "utiliser des outils numériques pour mener nos actions de médiation à distance".

2 Des ressources pour les structures de statut associatif

Des ressources pour les acteurs de CSTI sous statut associatif : les acteurs sous statut associatif partagent des besoins en matière de sources de financement (subventions, appels à projets, adhésions...), communication, gouvernance et mobilisation des bénévoles. Ombelliscience peut jouer un rôle de relayeur d'information proposée par des acteurs spécialisés.

3 Un plaidoyer collectif pour les acteurs de la CSTI

Plaidoyer pour faire reconnaître le caractère "essentiel" de la culture scientifique, mais aussi sa capacité à innover et son apport pour l'économie locale.

.....

Table des matières

Méthodologie	2
Nombre d'entretiens menés	2
Profil des acteurs	2
Les impacts économiques sur la période mars - décembre 2020	2
Modèle économique.....	2
Impact économique et ressources mobilisées	3
Les ressources mobilisées pour consolider la trésorerie :	4
Des inégalités dans les critères d'attribution des aides pour contrer la crise	5
Impacts sur l'organisation du travail et gestion des équipes.....	6
Chômage partiel et télétravail	6
Impact de la distanciation sur le travail et la vie d'équipe	7
Bénévoles.....	8
Outils numériques pour l'organisation du travail à distance	8
Formation des équipes.....	9
Effets inattendus	9
Impact sur les activités et leur organisation.....	9
Impacts au premier confinement.....	9
Impacts au déconfinement de mai 2020- novembre 2020 :	10
Impacts au 2eme confinement – novembre 2020	11
Réflexions et analyses des impacts sur les activités	12
Diagnostic des besoins, des pistes d'actions possibles et existantes proposés par Ombelliscience:16	
Favoriser les liens entre acteurs de la médiation et de la recherche.....	16
Susciter de l'échange de pratiques entre médiateurs scientifiques et culturels.....	16
Explorer les potentialités et limites des médiations scientifiques et techniques en distanciel et avec des outils numériques.....	17
Bien cibler son public, mieux le connaître pour s'adapter à ses besoins et répondre à ses envies.	17
Apporter des ressources aux acteurs de CSTI sous statut associatif	18
Plaidoyer pour faire reconnaître le caractère « essentiel » de la culture scientifique, sa capacité à innover et son apport pour l'économie locale	18

Méthodologie

Cette démarche qualitative a été inspirée des méthodologies d'enquête sociologiques. Les entretiens étaient semi-directifs : un champ thématique de questions a été exploré, et une attention a été portée à la posture d'écoute de l'interviewer. 3 salariés d'Ombelliscience ont mené les entretiens. Ils ont duré, en moyenne, 1h30, et ont été retranscrits. Un choix restreint d'interlocuteurs a été nécessaire, ce choix s'est porté sur les associations membres car ce sont des acteurs particulièrement impactés par la crise selon différentes enquêtes menées durant et après le confinement de mars 2020, notamment par Le Mouvement Associatif (LMA) Hauts-de-France¹. Ombelliscience est par ailleurs membre de ce réseau. Cette démarche a été alimentée des réflexions partagées avec le réseau Proscitec, qui a mené en parallèle une campagne d'entretiens auprès de leurs membres, dont cinq sont des membres communs des deux réseaux. Cette collaboration a permis de faire émerger des questionnements communs et d'ouvrir sur des pistes d'actions utiles pour les deux réseaux.

Nombre d'entretiens menés : 13

Profil des acteurs

Ce sont des associations loi 1901, employant de 1 à 19 salariés, à l'exception d'une seule qui fonctionne uniquement sur le bénévolat.

Un peu moins de la moitié d'entre elles dispose d'un lieu d'accueil du grand public : ce sont des musées de sciences ou de patrimoine, des tiers lieux ou encore des centres socio-culturels. D'autres associations peuvent être amenées à accueillir un public spécifique, pour de la formation notamment. Un tiers des associations interrogées ont une mission d'animation réseau. Enfin, plusieurs œuvrent pour la médiation des sciences et techniques hors les murs.

Si elles mènent toutes des actions de CSTI, certaines s'inscrivent dans des domaines spécifiques : patrimoine industriel, fabrication numérique, environnement, éducation populaire...

Ces structures sont toutes en relation avec des réseaux régionaux ou nationaux ou intégrées à des fédérations.

Les personnes s'étant prêtées à l'exercice sont pour la grande majorité salariées, seuls deux interlocuteurs sont bénévoles. Ces personnes ont des fonctions de direction, de coordination, ou de présidence.

Les impacts économiques sur la période mars - décembre 2020

Modèle économique

Les associations qui œuvrent dans le champ de la culture scientifique mènent bien souvent des activités qui s'inscrivent dans le service aux populations : que ce soit dans les domaines éducatif, culturel, environnemental... Les associations représentées dans cette analyse bénéficient toutes de subventions publiques, de fonctionnement ou de projet, dans la mesure où elles articulent leurs activités avec des enjeux de service et de politiques publiques.

¹ Les résultats de ces différentes enquêtes sont à retrouver dans la bibliographie figurant à la fin de ce document.

Toutefois, la part de ces financements dans leur équilibre budgétaire peut être variable.

Un peu plus de la moitié de ces associations dépend presque exclusivement de fonds publics, et notamment, de subventions de fonctionnement. Elles ne développent pas, ou très peu d'activité commerciale, et de ce fait, la part des revenus propres issue de ce type d'activité dans leur budget est très faible ou inexistante. Ce sont essentiellement des associations « tête » de réseau, ou bien des petites associations avec peu de charges, n'ayant pas ou peu de salariés. Dans ce deuxième cas de figure, l'engagement bénévole prend une place particulièrement importante.

A l'inverse, moins de la moitié des associations avec lesquelles nous nous sommes entretenus développe une activité commerciale plus prononcée de vente de billetterie pour les musées, ou de prestations diverses (formations, animations...). La part de ces revenus, bien qu'elle ne soit pas exclusive, pèse plus lourdement dans leur équilibre budgétaire. Ces associations emploient du personnel salarié en nombre plus important.

Cette analyse rejoint celle produite en 2014 par des acteurs de l'éducation populaire en Picardie², qui ont réalisé une étude auprès des associations de leurs réseaux, et mis en évidence l'existence de 3 profils économiques :

- les associations dites « traditionnelles », fonctionnant au subventionnement et comptant une part de travail bénévole importante
- Les « entreprises associatives », ayant plus de subventions en volume mais moins en part du budget, ayant une capacité marchande et une part de travail salarié importantes.
- Et un profil intermédiaire entre ces deux types

Impact économique et ressources mobilisées

L'impact économique de la crise se fait avec plus ou moins d'intensité selon le modèle économique de la structure.

• Impact dans les associations dont les revenus marchands sont importants :

Le premier confinement a impacté lourdement les structures qui ont une importante part de revenus issu d'une activité commerciale : vente de prestations, billetterie... La fermeture des musées aux publics, l'annulation des prestations, ou toute autre activité commerciale représente un manque à gagner qui n'est pas entièrement couvert par les aides publiques mobilisées. De plus, ce déficit ne peut pas être comblé par des subventions en 2021. Pour faire face, la plupart de ces structures ont fait à un prêt garanti par l'Etat, qu'elles devront rembourser à partir de 2021. Le deuxième confinement a impacté davantage les lieux accueillant du public qui restent fermés, que les structures qui proposent des prestations de médiation ou de formation, et qui parviennent encore à en programmer, bien que de façon moins importante.

Une structure a trouvé un levier économique important auprès d'un partenaire privé, qui finance un projet à large échelle : d'abord testé en Hauts-de-France, il sera élargi à l'ensemble de ses homologues en France. Ce soutien a permis à cette association de limiter considérablement l'impact économique des deux confinements, et notamment d'éviter d'avoir recours au chômage partiel.

Un directeur de structure souligne que ce contexte bouleverse le fonctionnement de son association et le pousse à faire des choix économiques :

² L'éducation populaire en Picardie : constats et enjeux ; synthèse du diagnostic « éducation populaire » printemps 2014, CRAJEP Picardie, C2RA, et CNAR-Financement.

« Cette crise révolutionne la vie associative. La société pousse les associations à devenir des entreprises. Pour des structures comme la nôtre, cette période fait que l'activité associative commerciale devient presque exclusive. »

- **Impact dans les associations dont les revenus marchands sont peu importants ou inexistants:**

Les structures dont le budget est essentiellement issu de subventions publiques sont plus nombreuses à déclarer un impact économique limité. Plusieurs déclarent une baisse des adhésions, et donc par conséquent des ressources qui en sont issues. Certaines structures ont eu des craintes quant à la consolidation de leur trésorerie à court terme, lorsque par exemple des événements ont été annulés, entraînant la suspension du versement des subventions spécifiques qui étaient attribuées à leur réalisation.

Sur les 13 structures, 12 déclarent avoir trouvé rapidement des leviers pour éviter un impact économique à court terme. Une association fait état d'un bilan plus inquiétant : elle craint pour la survie de sa structure. Dans ce cas précis, la crise entraînée par le contexte actuel vient aggraver des difficultés déjà existantes.

Si l'impact à court terme a été évité dans la plupart des cas, les associations craignent un impact à moyen terme, notamment si la situation sanitaire ne permet pas un rebond des activités culturelles.

Les ressources mobilisées pour consolider la trésorerie :

Une grande partie des associations évoque avoir bénéficié du versement de subventions qui s'est fait rapidement, et sans condition de réalisation du programme prévisionnel 2020.

Ce versement rapide des subventions publiques (Département, Région, Etat, Europe) a été salué par plusieurs associations : cela a permis de consolider/stabiliser la trésorerie, au moins à court terme. Cela soulève aussi, plus largement, la question de la volonté politique : comme le souligne l'un des directeurs entendus, *« quand on veut, on peut »*, faisant référence à la volonté des pouvoirs publics de soutenir rapidement les associations. Aujourd'hui, c'est un signal positif qui leur est envoyé. Reste à savoir si cette volonté politique va se poursuivre.

Le report de charges et l'exonération de cotisations est un levier que plusieurs associations ont souhaité activer, mais certaines se sont heurtées aux conditions d'attribution. Ce levier, pensé pour les petites et moyennes entreprises, est destiné à des acteurs œuvrant dans des domaines d'activités bien précis (classifiés selon un code « APE »). Toutefois, les critères d'attribution n'ont pas été pensés, de prime abord, pour les associations. Par ailleurs, il peut exister une forme de « prudence » vis-à-vis de cette solution proposée par l'URSSAF :

“Des reports de charges et exonérations nous ont été accordés, mais lorsqu'il s'agit de l'URSSAF, on est assez prudents. On ne sait jamais, cela pourrait être considéré plus tard comme une erreur, et l'URSSAF pourrait nous réclamer cet argent. C'est pourquoi nous l'avons épargné, pour anticiper cette éventualité.” (Directeur de structure)

La plupart des associations ont fait appel à différentes subventions d'urgence, notamment le fonds de solidarité³. Certaines structures ont pu bénéficier d'un soutien financier de leur tête de réseau. Plusieurs associations ont évoqué avoir été conseillées et accompagnées par un cabinet comptable sur les démarches à faire.

Des inégalités dans les critères d'attribution des aides pour contrer la crise

Tandis que certaines structures évoquent leur difficulté à entrer dans les critères des aides publiques d'urgence, d'autres sont des « cibles » privilégiées de ces aides. Cela renvoie à l'idée que les critères d'attribution des aides sont pensés pour un « cercle d'acteurs », et que ceux qui ne font pas partie de ce cercle sont dans un « angle mort ». Cela a pu s'observer durant le premier confinement, lors duquel les critères d'attribution du fonds de solidarité ont d'abord été pensés pour les entreprises, et c'est seulement dans un deuxième temps qu'ils ont été élargi aux associations⁴. Cela peut aussi s'observer à l'échelle plus locale, pour de l'aide matérielle :

« Les aides que [l'intercommunalité] propose sont pensées pour un cercle restreint d'acteurs, ceux avec qui ils ont l'habitude de dialoguer. Et ce sont surtout les commerçants. C'est ce "premier cercle" d'acteurs qui est entendu en premier, et dont les besoins sont pris en compte. Et comme il faut aller vite, dans ces situations de crise, les dispositifs sont mis en place sans une concertation plus large, pour intégrer les besoins de tous les acteurs locaux. Lorsqu'on ne fait pas partie de ce premier cercle, c'est plus difficile de rentrer dans les cases des aides créées, parce qu'elles n'ont pas été pensées pour. »

On a des aides pour les postes, mais on n'arrive pas avoir d'aide pour du matériel, notamment, tout ce qui est masque, gel... On ne peut pas prétendre à l'aide mise en place par l'intercommunalité, on n'entre pas dans les cases. Ça ne marche pas pour les associations. Ils ont prévu un gros budget pour aider les commerçants avec le matériel pour les gestes barrière, mais ils n'ont pas pensé aux associations. »
(Coordinatrice de structure)

Un de nos interlocuteurs témoigne du fait que les structures adhérentes de son réseau sont une cible privilégiée des aides publiques pour faire face à la crise, rapportant avoir reçu « une avalanche de fonds ». Si d'un côté, cela est rassurant et préfigure une bonne année, d'un autre côté, cela soulève des « incohérences ». D'une part, il faut être en mesure de transformer cet excédent de fonds en action au bénéfice des habitants, et certaines structures se trouvent submergées. D'autre part, ces fonds sont fléchés : investissement en équipement numérique / informatique, accompagnement des seniors, école à la maison... Il peut y avoir des attentes divergentes de la part du financeur et de la structure financée sur l'orientation ou la mise en œuvre de l'action :

[Au sujet d'un dispositif de l'Etat qui prévoit la formation et financement d'un poste de conseiller numérique] « L'Etat prévoit une formation très centrée sur l'apprentissage du code, de la programmation et de la robotique, et laisse peu de

³ L'Etat et les régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises et associations particulièrement touchées par la crise sanitaire.
<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro#>

⁴ Le Mouvement Associatif, auquel adhère Ombelliscience, a mené un travail de plaidoyer important pour intégrer les associations dans les décrets destinés aux entreprises : retrouvez ici le communiqué de presse de mars 2020 <https://lmahdf.org/wp-content/uploads/2020/04/CP-Les-associations-face-au-COVID-VF.pdf>

place pour former sur la connaissance des publics, la posture professionnelle, le fait d'aller chercher les gens, d'aller vers eux... Or, ces trois derniers points sont tout aussi importants, et ce sont justement des choses qu'il est difficile d'acquérir seul ».
(Coordinatrice de réseau)

En temps de crise, plus que d'ordinaire, les associations sont amenées à composer avec des formats de financements qui ne sont pas toujours adaptés aux réalités de terrain. En conséquence, des inégalités dans les attributions des aides sont observées : certaines associations se trouvent peu ou pas soutenues, tandis que d'autres le sont abondamment. Cela révèle, d'une part, pour les associations qui ne sont pas soutenues, un manque de reconnaissance de leur participation à des missions d'intérêt général. Et cela impose, d'autre part, une grande responsabilité, et donc une pression accrue, sur les épaules des associations ciblées par ces aides. Sur certains domaines d'action, notamment celui de la lutte contre la fracture numérique, ce contexte peut accentuer des rivalités déjà existantes entre différentes structures, là où un essaimage de coopération aurait été bénéfique.

Par ailleurs, la culture scientifique, technique et industrielle, n'a pas fait l'objet d'aides spécifiques, tout comme elle n'a pas été intégrée dans les critères du fonds de soutien aux acteurs culturels mis en place par le Conseil Régional des Hauts-de-France. Et ce malgré l'implication active des acteurs de ce domaine pour continuer à assurer des missions de diffusion de connaissances vers les populations à l'heure où comprendre la science est un enjeu de citoyenneté et de santé publique primordial.

Impacts sur l'organisation du travail et gestion des équipes

Chômage partiel et télétravail

Les associations employeuses ont été nombreuses à mettre en place du chômage partiel, avec une intensité plus ou moins importante. Celles qui ont un lieu d'accueil du public y ont eu davantage recours que les autres, étant donné qu'une plus grande partie de leur travail a été rendue impossible par les mesures de confinement. Les associations étant davantage positionnées sur de l'animation de réseau, à une exception près, ont très peu utilisé le chômage partiel. Par ailleurs, les personnels avec enfants en bas âge ont été particulièrement concernés : *“le télétravail avec des enfants, c'est impossible”* (directeur de structure).

La gestion du chômage partiel, ainsi que des demandes d'autres types d'aides financières, a requis un temps d'adaptation et a été vécue comme une lourdeur administrative anxiogène dans certains cas. Une capitalisation de l'expérience acquise au cours du premier confinement de mars 2020 a rendu ce processus plus simple et moins anxiogène au moment du deuxième confinement de novembre 2020.

“Le premier confinement, c'était l'affolement. Ce n'était pas évident de faire les calculs de chômage partiel... Il fallait aussi faire les déclarations pour le chômage partiel. Je ne pouvais pas tout faire. Pour gérer ces démarches, j'ai trouvé du conseil auprès de “impact emploi” (URSSAF) et aussi du LMA.” “ Pour le deuxième confinement, c'était plus simple de s'adapter. Même pour la gestion des fiches de paye, c'était plus facile.” (Coordinatrice de réseau)

Les structures rattachées à des fédérations ou réseaux à une échelle régionale ou nationale y ont trouvé un appui et des ressources. L'un des réseaux les plus cités comme source d'information est le mouvement associatif (LMA). Certaines associations entendues durant ces entretiens sont elles-mêmes des réseaux, et se sont mobilisés pour écouter et conseiller leurs adhérents :

*« Notre rôle de réseau c'était d'aider les structures à naviguer parmi toutes les infos ».
(Vice-président de structure)*

Le télétravail a également été largement testé ou développé là où il existait déjà. Il engendre, dans certains cas, un bouleversement de la culture du travail :

[La crise] “ a fait entrer la modalité “télétravail” dans la culture de l’association. Ce qui n’était pas une évidence car le CA - composé plutôt d’anciens, freinait pour le mettre en place. Là, ils n’ont pas eu le choix” (Directeur de structure)

Dans certains cas, le télétravail est mis en place de manière fortuite, sans être accompagné d'outils et de méthodes pour assurer un suivi et une vie d'équipe « virtuelle ». Dans d'autres cas, un système de suivi et des « rituels » d'équipe sont instaurés en visioconférence, ce qui permet d'entretenir la cohésion d'équipe.

Impact de la distanciation sur le travail et la vie d'équipe

Globalement, l'impact de la distance sociale sur le travail et la vie d'équipe peut se résumer en quelques points :

- Le confinement et la distanciation ont eu tendance à exacerber des tensions déjà existantes.
- Une perte de repères entre l'espace personnel et professionnel requiert un jeu d'équilibre du travail délicat, pour ne pas en faire trop ou trop peu. Cela met en évidence, dans certains cas, le besoin de mieux cadrer le temps de travail et le temps personnel, particulièrement lorsque ces frontières étaient déjà poreuses avant la crise.
- Des sentiments mitigés sont exprimés : de la « *frustration* », de la « *souffrance* » face aux coupures des relations, de la « *l'épuisement* », de la « *fatigue* », du « *désœuvrement des gens* », de la « *peur* », le sentiment d'être « *blasé* », mais aussi une forme de résilience. Dans certains cas, il y a une reconnaissance des avantages à travailler à distance : gain de temps sur les trajets, formats plus concis des réunions...
- La mise en place de nouvelles formes de travail à distance (télétravail) a été saisie, dans plusieurs cas, comme un moment propice pour prendre du recul, redéfinir les missions, repenser l'organisation. Cela arrive pour certaines structures pendant des périodes charnières : turn-over de l'équipe, changement de direction...
- Plusieurs personnes en poste de direction ou de coordination évoquent le fait qu'ils ou elles se devaient de tenir une posture positive et encourageante, « *de garder le sourire et le moral* » pour leurs équipes.
- La distanciation sociale a été une contrainte dans l'encadrement de stagiaires

En réponse aux bouleversements qu'apportent le contexte épidémique et le travail à distance sur le moral et la santé mentale des équipes, une association qui fédère plusieurs structures a fait appel à une compagnie de théâtre pour aborder de façon ludique et artistique les questions que se posent les salariés :

« Nous avons recensé les besoins des salariés, on a une liste immense, qui va des questions sur le Covid au burn out parental. Et, à partir de là, nous avons échangé avec une compagnie de théâtre, qui va traduire ces besoins en saynètes qui seront jouées en visio-live face aux professionnels connectés en ligne, et qui seront suivies de temps de débats. » (Coordinatrice de réseau)

Bénévoles

De nombreuses associations maintiennent des liens étroits avec leurs bénévoles, et certaines ont un noyau dur de bénévoles impliqués dans les activités qu'elles mènent.

Une des problématiques soulevées par plusieurs structures concerne les liens distendus ou rompus avec le noyau dur des bénévoles constitué de personnes retraitées. Cette catégorie de population étant l'une des plus à risque face à l'épidémie de Covid-19, la peur pour la santé est un facteur soulevé, et qui explique, en partie, un repli sur soi et un désengagement de ces bénévoles. A cela s'ajoute une baisse de motivation, et l'absence d'une culture de l'usage des moyens de communication numériques (réseaux sociaux, mail) pour garder le lien.

Un des enjeux pour ces associations : garder ou restaurer le lien, accompagner à l'usage des nouveaux outils de communication, et accompagner à la transmission des savoir-faire.

Une autre problématique qui s'est posée durant le premier confinement est que le travail bénévole n'a pas été reconnu de la même façon que le travail salarié. Par exemple, les bénévoles ne pouvaient pas bénéficier d'une autorisation de déplacement par l'employeur dans la mesure où ils ne sont pas sous contrat.

“Dès le 15 avril, les inventaires naturalistes étaient autorisés, mais ne pouvaient pas être réalisés par des bénévoles” (Directeur de structure)

De ce fait, il y a eu une baisse de l'engagement bénévole depuis mars 2020, et une perte d'adhérents.

Outils numériques pour l'organisation du travail à distance

Les outils informatiques numériques pour l'organisation du travail à distance ont été largement utilisés, avec une inégale maîtrise et acceptation de ceux-ci.

La question générationnelle est évoquée par ceux qui ont rencontré des difficultés, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs membres, adhérents ou équipes. Certaines personnes sont moins enclines à s'emparer de ces outils, que ce soit pour organiser le travail, pour animer des réunions, ou pour communiquer.

« L'équipe s'est plutôt bien adaptée [à la dématérialisation du travail] car ils sont jeunes et « vivent dedans ». Ce qui n'est pas mon cas. Je suis « vieux » et moins compétent sur les nouveaux outils... » (Directeur de structure)

“Je pensais que la visio permettrait de garder le lien avec les membres éloignés, mais cela n'a pas été le cas.” (Président de structure)

Cela s'est traduit par du temps dédié à l'adaptation à ces moyens de communication, qui ne s'est pas toujours soldé sur une réussite :

« Il m'a fallu apprendre à [un membre du CA] à se servir d'une application de visioconférence. J'y ai passé 3h et il n'a toujours pas réussi à installer l'application. Au bout de 3h j'ai baissé les bras. Donc, pour le CA de décembre, nous l'avons repoussé pour pouvoir le faire en présentiel. L'avantage, c'est que tout le monde en a ras-le-bol des visio, donc pour le CA, même s'il y a beaucoup de route, les gens veulent venir. » (Coordinatrice de réseau)

D'autres inconvénients ont aussi été soulevés : une coordinatrice de réseau soulève que « *la connexion internet dans les villages n'est pas toujours très bonne. Pour faire des visio, souvent ça coupe* ». Un frein supplémentaire, qui peut exclure certains professionnels des dynamiques de travail collectives en ligne.

Des avantages sont soulevés à l'usage de ces outils, comme la réduction du temps et des frais de déplacement pour se rendre à des réunions, ainsi que le fait d'avoir plus de proximité avec des partenaires qui sont géographiquement éloignés.

Plusieurs interlocuteurs soulèvent qu'à la levée du confinement, il y a eu une mobilisation plus facile et spontanée des membres et partenaires lors des réunions de travail, qui avaient envie de se voir « en vrai ». Signe que les avantages apportés par ces nouvelles pratiques de travail à distance ne se substitueront pas totalement à l'intérêt que les individus portent aux interactions humaines « en chair et en os ».

Formation des équipes

Un directeur évoque le fait d'avoir profité de la baisse d'activité pour proposer une formation à ses bénévoles au logiciel de cartographie QGIS souhaitée et attendue depuis longtemps.

Dans une autre association, les salariés ont profité du temps libéré pour se former via des MOOC.

Effets inattendus

Un directeur de structure évoque que « l'effet COVID a permis d'avoir un recrutement plus intéressant que d'habitude ». Ce directeur de structure estime qu'il y avait plus de postulants avec des qualifications intéressantes pour le poste sur cette période.

Impact sur les activités et leur organisation

Impacts au premier confinement

Les associations interrogées ont adopté des stratégies différentes face aux transformations du cadre et du rythme de travail entraînées par le 1^{er} confinement. Ces stratégies ont consisté à adapter le format de certaines actions afin de garder le lien aux publics via internet, ou bien, de réorienter une partie des activités afin de répondre à des enjeux immédiats liés à la crise sanitaire. Le temps dégagé a permis à certaines associations de travailler sur des projets pour préfigurer de nouvelles actions. Les associations ont continué les actions qu'il leur était possible de poursuivre, et suspendu, reporté ou annulé celles qui ne l'étaient pas. Certaines activités sont fortement liées à la saisonnalité, et ne peuvent être reportées, notamment celles liées à l'environnement ou aux temps forts liés aux périodes scolaires. La liste des activités suspendues, reportées ou annulées est longue, allant des événements aux animations en cadre scolaire, en passant par des ateliers, visites, etc. Voici quelques exemples d'actions réorientées, adaptées, maintenues, ou en préfiguration :

Activités réorientées : « mise en place de missions spécial Covid » :

- **Ateliers de fabrication :** Plusieurs associations disposant d'outils ou d'ateliers permettant la fabrication d'objets utiles pour lesquels une pénurie s'observait durant le premier confinement (masques, visières, portants de gel...) se sont mobilisées. Des bénévoles se sont également mobilisés pour assurer les productions (notamment pour la confection de masques).

- **Rôle pédagogique sur la santé :** une association déclare avoir fait un travail de sensibilisation des habitants aux gestes barrières et aux enjeux liés à la crise

Activités adaptées en format numérique :

- **Visites virtuelles :** Plusieurs acteurs travaillant dans le domaine muséal ont profité du confinement pour mettre en place des visites virtuelles permettant de faire découvrir des expositions et objets de leurs collections durant des sessions animées en direct ou en différé.
- **Club et jeux scientifiques en ligne :** pour garder le lien avec le public jeune.
- **Formations en ligne :** une structure déclare avoir largement déployé une offre de formation en ligne. Si cela n'était pas une première, le confinement les a poussés à développer largement ce format et monter en compétence. Il y a une volonté de poursuivre avec ce format de formation, en dehors du cadre du confinement.
- **Animer des activités de recherche participative à distance :** un acteur de l'environnement a lancé, via une diffusion en ligne et sur les réseaux sociaux, des propositions d'activités que les personnes pourraient faire de chez elles pour s'initier et contribuer à l'observation de la faune et la flore locale « j'observe de ma fenêtre » ou encore « les oiseaux de chez moi ».

Activités maintenues :

- **Conservation et restauration de patrimoine :** une association a pu continuer une partie de ses activités dans la cadre du chantier naval traditionnel qu'elle gère, qui a eu l'autorisation de rester ouvert uniquement pour les employés.

Activités en préfiguration:

- Réponse à des appels à projets
- Conception d'animation
- Conception d'exposition

Un constat que plusieurs associations dressent : le premier confinement a eu un effet de surprise, les structures n'étaient pas préparées et lorsqu'elles ont été en mesure d'adapter ou réorienter leurs activités, cela s'est fait dans l'urgence. De ce fait, certaines ont eu le sentiment de n'avoir pas su s'adapter assez vite ou assez bien, mais au deuxième confinement elles ont « retenu la leçon du premier ».

Impacts au déconfinement de mai 2020- novembre 2020 :

A la sortie du premier confinement, le principal défi a été de mettre en place les mesures et gestes barrières pour l'accueil des publics, mais aussi pour l'adaptation du travail en présentiel : mise en place et contrôle d'une jauge, sens de circulation, gel hydroalcoolique, masque obligatoire... autant de mesures contraignantes qu'il a fallu s'approprier, tout comme la lecture et la compréhension des décrets qui les régulent. Mettre en place ces mesures a un coût : pour financer le matériel, mais aussi en temps de travail. Cela a poussé certaines structures à repousser la date de ré-ouverture. Le temps de nettoyage des lieux accueillant du public représente aussi un surcroît de travail: *“le contexte Covid demande plus de travail pour faire la même chose” (directeur de structure).*

Cela pose la question de la manipulation d'objets au sein des musées :

“ Un des musées de notre réseau venait d'inaugurer sa nouvelle scénographie à base de technologies tactiles et numériques. A cause du Covid, ils ont dû revenir à une

médiation à l'ancienne, car c'était trop lourd de nettoyer tous les supports après chaque passage de visiteur. C'est un problème : le toucher, la manipulation qui sont empêchés en ce moment, ils sont centraux dans nos musées. Cela fait réfléchir sur l'intérêt d'acquérir des outils tactiles et audioguides en ce moment..." (Vice-président de réseau)

Certaines associations se sont retrouvées avec une surcharge de travail, étant donné que les effectifs se sont réduits avec les mises en chômage partiel, et le désengagement des bénévoles :

« Contrairement aux années précédentes, il n'y avait qu'une salariée et très peu de bénévoles pour gérer l'activité. Ça a été un gros travail pour la salariée. » (Directeur de structure)

Fréquentation en baisse mais au rendez-vous : Plusieurs associations observent une baisse de la fréquentation des lieux d'accueil de public et des événements tels que la Fête de la Science, par rapport aux années précédentes. La fréquentation est également plus locale, notamment parce que « les touristes britanniques ne sont pas au rendez-vous ». Ce constat est à nuancer, car les publics sont, malgré tout, de retour. Le retour des publics a été considéré par certains comme « une bouffée d'oxygène », par rapport aux mois précédents.

« Concernant la Fête de la Science 2020, elle a pu se faire, mais c'était vraiment triste. Là où on reçoit 600 à 700 élèves, on en a eu 200. D'habitude on a 7 établissements qui participent, là on en a eu 2 en présentiel, et 1 qui a fait des petites vidéos qu'on a diffusé en boucle sur les ordinateurs. Il n'y avait pas de bruit, pas de mouvement. D'habitude, on a du mal à passer tellement il y a de monde, de mouvement. Pour moi, ce n'est pas une Fête de la Science s'il n'y a pas de bruit, s'il n'y a pas de vie. » (Coordinatrice de réseau)

« La Fête de la Science a affiché complet, ça a été pour nous une « petite bouffée d'oxygène » » (Directrice de musée)

“Les visiteurs ont été plus locaux que d'habitude : on ne savait pas qu'il y en avait autant chez nous. Chaque structure a l'habitude de mesurer sa fréquentation avec une demande de codes postaux. Là c'est certain, on a perdu les 20% de clientèle britannique.” (Vice-président de réseau)

Le public scolaire et issu d'accueil de loisir semble moins présent que d'habitude, ces structures limitant les déplacements de groupe :

“Ce qui a surtout manqué aux musées ce sont les accueils de groupes, notamment scolaires. Ça a été la plus grosse perte.” (Vice-président de réseau)

Impacts au 2eme confinement – novembre 2020

Le deuxième confinement a imposé à nouveau des mesures strictes et des fermetures de lieux accueillant du public, notamment ceux classés en tant qu'Etablissements Recevant du Public (ERP). Toutefois, certaines activités de médiation hors les murs ont pu continuer, notamment dans le milieu scolaire resté en activité. Une situation “plus en dentelle” dans laquelle des acteurs de domaines précis ont parfois du mal à se situer :

“Les dérogations ne tiennent pas compte de notre situation. Ça nous a pris 5 jours de réunions, d'échanges, d'analyse des textes, pour acter que cela resterait ouvert.” (Coordinatrice de structure)

Plusieurs acteurs rapportent avoir vécu différemment le 2ème confinement :

« Ce deuxième confinement pose les choses différemment : on n'est plus sur du ponctuel, on est sur une réflexion à plus long terme. Il faut repenser l'activité de façon permanente, on a un besoin en ingénierie, en R&D... » (Coordinatrice de structure)

[Sur le deuxième confinement] « On n'a pas eu de difficulté car on a fait un plan B », « on a même créé de nouveaux partenariats avec des établissements scolaires et avec ENEDIS autour de la conception de l'exposition sur les énergies. L'idée c'est d'être une vitrine pour ENEDIS dans les établissements scolaires ». (Directeur de structure)

Les associations sont moins dans une démarche de réaction face à l'imprévu, que dans une réflexion plus murie, à plus long terme. Elles orientent leur activité en tenant mieux compte de l'instabilité du contexte.

Réflexions et analyses des impacts sur les activités

Baisse de l'implication des bénévoles et des adhésions :

Evoquée par plusieurs interlocuteurs, la baisse de l'implication des bénévoles pose deux problématiques : celle de l'organisation des activités qui dépendent du travail des bénévoles, et la question du transfert des connaissances de bénévoles de l'« ancienne génération » vers la nouvelle.

« La structure compte sur l'engagement de bénévoles techniques qui ont les connaissances pour entretenir les machines, mais ils ne sont plus que 2 et vieillissent : il y a urgence à transmettre leur savoir à d'autres bénévoles » (Directrice de musée)

Dans ce cas, cela implique aussi de mobiliser durablement une jeune génération de bénévoles, ce que le contexte actuel rend particulièrement difficile.

Communication et diffusion en ligne sur les réseaux sociaux :

Une tendance qui s'observe durant le premier confinement, à l'échelle nationale des musées et centres de sciences membres de l'AMCSTI⁵, est un usage accru des réseaux sociaux pour communiquer et diffuser des contenus⁶. Cette tendance n'est pas aussi marquée chez les associations du réseau de CSTI en Hauts-de-France répondantes. Bien que quelques-unes misent fortement sur les réseaux sociaux pour garder le lien avec leurs publics, ce n'est pas une stratégie que toutes suivent de façon homogène. Si la plupart des structures interrogées sont présentes sur les réseaux sociaux, l'usage de ce moyen de communication reste assez limité pour une bonne partie d'entre elles, et n'a pas été surexploité durant le 1er confinement.

En outre, les moyens de communication plus traditionnels et bilatéraux, comme le mail ou l'appel téléphonique, restent encore très utilisés, et privilégiés dans certains cas, pour communiquer et garder le contact avec les publics adhérents (dans certains cas de figure, “publics” et “adhérents” se confondent, notamment lorsqu'il s'agit d'un réseau).

⁵ Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique technique et industrielle

⁶ Voir *Les initiatives confinées* - dans le numéro 48 du bulletin de l'AMCSTI p.40

« On n'a pas plus communiqué. Le moyen de communication que j'utilise le plus, c'est le mail » (Coordinatrice de réseau)

« Le lien aux bénévoles s'est fait essentiellement par l'envoi de courriels et de lettre d'information. » (Coordinatrice de réseau)

“On utilise aussi les vieilles méthodes : téléphone, mails. On a fait des emails à l'ensemble des adhérents et on a eu beaucoup de retours sur ça : les gens étaient contents qu'on ait personnalisé les messages.” (Directeur de structure)

Certaines associations envisagent avec timidité l'adaptation en ligne de contenus de médiation. Cela pose la problématique des moyens et compétences pour le faire :

« On ne fait pas de chaîne Youtube mais le public nous demande si nous le faisons, il y a une attente de cela. On essaie de trouver notre ligne mais on est petit et on n'a pas les compétences pour dématérialiser ». (Directeur de structure)

Diffuser du contenu en ligne pose aussi la question de la gratuité de l'accès à celui-ci :

“On a eu une réflexion sur la diffusion de contenus, mais nous ne voulons pas faire de diffusion gratuite” (Coordinatrice de structure)

Un acteur évoque le besoin de « professionnaliser » les équipes au sujet de la présence sur les réseaux sociaux :

« [Le temps du confinement] ça a permis de réinitialiser les réseaux sociaux et de se créer des facebook pro et ne plus mélanger pro et perso. Bien sûr la création de comptes sur les réseaux sociaux s'est faite sur la base du volontariat. Et en se professionnalisant sur le sujet » (Directeur de structure)

Cette association se lance davantage dans la communication en ligne lors du deuxième confinement, car elle a eu le temps de mieux s'y préparer :

“ Dans ce deuxième confinement, on garde mieux le lien aux publics : via des visioconférences, des débats citoyens en ligne...” “On communique via Facebook, Instagram et via le site web” (Directeur de structure)

Dans le même temps, certains acteurs, notamment du domaine muséal, ont rapidement misé sur le développement d'une offre en ligne, notamment sous format de « visites virtuelles ». L'un d'entre eux a beaucoup développé sa présence sur les réseaux sociaux durant le confinement, notant toutefois que la fréquentation en ligne reste bien en deçà de ce qu'ils ont l'habitude d'avoir sur place :

« On a gardé des contacts via facebook, instagram, tweeter et tik tok, mais tik tok ne marche pas. Les mercredis, samedis et dimanches on propose un programme « infos sciences ». Par exemple, on pose une question de science le matin et on donne la réponse en fin de journée avec des ressources. On a fait des concours, des challenges créatifs. On a fait la nuit des musées : le médiateur a fait la vidéo à la lampe torche. L'audience n'était pas forte mais l'ambiance était particulière, tout dans le noir, c'est rigolo. D'habitude on a 1 millier de visiteurs. » (Directrice de structure)

Un acteur de l'éducation populaire a réagi très vite en proposant une offre en ligne, et parle d'une offre “d'urgence”:

“les clubs en visio et les défis scientifiques en ligne animés pendant le 1er confinement, c’est une réponse immédiate au public, au fait qu’il n’y ait pas d’activité en dehors de l’école. C’est du numérique d’urgence, ce n’était pas du numérique pour créer de nouvelles pratiques” (Directeur de structure)

L’un des réseaux ayant participé à ces entretiens a mis à profit l’expérience acquise depuis plusieurs années en matière d’usages d’outils numériques pour s’adapter de manière rapide à ce contexte inédit. Sa structuration en réseau a permis à l’ensemble des structures adhérentes de bénéficier de transferts de savoir-faire accumulés :

« Le réseau a fait preuve de beaucoup d’agilité, avec une montée en compétence accélérée de l’ensemble des équipes bénévoles et salariées. [...]. Cette montée en qualification a été facilitée par plusieurs facteurs : présence de professionnels ressources ; espace de partage de pratiques ; formations-ressources en ligne ; appui à des groupes métiers ; visio ressources régulières [...] ».

Pour être efficace, la présence en ligne, que ce soit sous forme de publication de contenus adaptés, ou de communication sur les réseaux sociaux, a un coût en temps et en savoir-faire. Cela implique la mobilisation de ressources (matériel, compétences, temps de travail), et ce, de façon récurrente. De plus, le public susceptible de suivre les informations et contenus en ligne ne correspond pas toujours aux publics habituels des structures interrogées. De ce fait, développer la communication et la diffusion en ligne sur les réseaux sociaux n’est pas toujours un choix pertinent. Lorsqu’il est fait, cela nécessite un investissement, une professionnalisation, et pose la question de son utilité au-delà du temps de la crise. Cela pose aussi la question des publics à qui l’on s’adresse, et de l’appropriation de ces outils de communication par des publics qui n’en sont pas familiers. Là encore, une différence générationnelle et sociale dans les pratiques de communication et de recherche d’information peut s’observer.

Sociologie des publics :

L’appréhension sociologique du public, c’est la prise en compte des caractéristiques sociales du public que l’on touche, ou que l’on veut toucher : classe sociale, âge, sexe... L’offre de médiation qui s’est développée en ligne, notamment pendant les périodes de confinement, pose la question de la modification du rapport aux publics. Il y a un enjeu majeur, dans le partage des savoirs, à toucher un large public, et peut-être plus précisément un public qui s’en trouve éloigné. Le changement de moyen de médiation, qui passe du physique au virtuel, peut faire tomber certaines barrières liées à la mobilité, ou à la disponibilité horaire, mais peut en produire d’autres. Parmi les acteurs ayant développé des contenus en ligne, peu ont été mesure de faire un retour sur le profil des publics qu’ils touchent en ligne. Mais lorsqu’ils le font, leurs retours soulèvent des questionnements fondamentaux sur l’approche des publics, et leur bouleversement.

Une association a fait une analyse des lieux d’habitation des participants à un jeu en ligne, et constate que la barrière sociale est là :

“Dès la mi-mars, nous avons mis en place des défis scientifiques relayés sur Facebook. Au départ, c’était destiné prioritairement aux gamins de quartiers populaires. Mais dans les faits, non, ça ne les a pas du tout touchés. Ça a touché les milieux de classes moyennes plutôt dotées. On le sait car les défis donnaient lieu à des récompenses. Pour envoyer ces cadeaux, on avait besoin des adresses des gens.”

“Il y a beaucoup de gens qui ont accès au multimédia, sauf qu’on ne l’utilise pas de la même manière selon sa CSP. Ceux qui ont participé aux défis, ce sont les 40-50% de population qui fréquente déjà les lieux culturels. J’en ai parlé avec un sociologue, et il m’a dit que j’avais raison.” (Directeur de structure)

Selon lui, plusieurs barrières peuvent exister :

- Le débit d'internet dans les familles modestes peut être plus faible et utilisé par d'autres membres du ménage (notamment les parents en télétravail).
- L'intérêt pour ce type d'activité,
- Le fait de savoir que cela existe, d'avoir accès à l'information
- Le manque de place pour bricoler chez soi

Cet acteur de l'éducation populaire a également animé des clubs en visio durant le confinement. Il n'est pas convaincu de l'efficacité de ce format de médiation pour maintenir durablement les liens et la mixité de son public :

*“les clubs visio, ce n'est pas notre pratique classique et je ne suis pas sûr que ce soit vraiment très performant”. “C'est des petits pansements sur une grande plaie.”
“L'éducation populaire a toujours sa place, c'est le côté “on prend le temps d'être en face à face avec les gens”. Le numérique ne pourra pas compenser ce problème-là.
L'éduc pop est là pour tout le monde, pour faire société. C'est de s'apprendre en étant ensemble et pas à travers un support.” (Directeur de structure)*

Il est inquiet du fait que l'évolution des pratiques en ligne creuse une scission entre les publics, et qu'à l'avenir *“l'éducation populaire n'ira que vers les pauvres”*.

Une coordinatrice de réseau a pu observer que l'offre qui s'est développée en ligne par les membres de son réseau *“a permis de toucher de nouvelles personnes”*, ce qui est *“un impact non prévu positif”*, et *“une façon d'exister d'une autre manière”*. Néanmoins, elle dit aussi *“le cas de conscience que cela représente”* pour eux, de passer par ces outils en ligne, car *“peut-être que ça renforce les inégalités d'accès entre les publics selon leurs milieux sociaux”*. En effet, ils se sont *“aperçus (avec cette crise) que l'équipement en outils numériques demeure un vrai souci, alors qu'on croyait que la fracture numérique n'était plus matérielle et qu'elle était une fracture d'usage”*.

Un autre acteur évoque le fait que des formats de médiation nécessitant une forte autonomie dans l'appropriation de son contenu (par exemple, une exposition non commentée, mais cela pourrait être tout aussi valable pour une vidéo en ligne) lui semblent peu adaptés pour toucher des publics dits « empêchés » des quartiers prioritaires :

« J'interviens beaucoup en quartier politique de la ville (QPV). C'est « un public difficile » appelé aussi « public empêché », « non public », en gros celui qui ne se déplace pas sur les sites et qui se dit « la culture et la science, ça n'est pas pour moi ». Avec ces publics particuliers, ce qui marche le plus ce sont nos ateliers. Les expos, ça vient renforcer les propos de l'atelier... Ce ressenti est peut-être propre à mon territoire et au travail sur les QPV. Les QPV ne veulent pas d'expos, ils veulent de l'humain ». (Directeur de structure)

Leurs analyses combinées renvoient à l'idée que les publics éloignés des sciences et de la culture en général ont davantage besoin de la médiation physique que les publics déjà avertis, plus à l'aise avec le numérique. Avec le développement d'une offre en ligne plus abondante, qui s'inscrirait sur le plus long terme, une crainte s'esquisse : celle de voir se raréfier les espaces de mixité.

Une évaluation plus large de la sociologie des publics serait très utile pour observer de façon plus documentée les effets des changements de pratiques impulsés par la période de crise actuelle, et par l'usage croissant du numérique. Par ailleurs, il y aurait un réel intérêt à associer une réflexion sur la sociologie des publics à celle du développement de l'offre numérique, débutante dans plusieurs structures interrogées.

Diagnostic des besoins, des pistes d'actions possibles et existantes proposés par Ombelliscience:

Au cours des entretiens, des besoins et idées ont été exprimés par les acteurs interrogés. Ils confirment l'utilité de certaines actions collectives déjà programmées par Ombelliscience en 2021. Mais ce travail permet aussi de faire apparaître de nouvelles pistes d'actions possibles pour répondre à ces besoins. Les pistes suggérées ci-après sont une manière d'agir ensemble face à la crise sanitaire en suscitant des coopérations entre acteurs. Articulées à des degrés divers aux missions d'Ombelliscience, elles contribuent à l'animation du réseau régional des acteurs de CSTI.

La mise en œuvre des pistes d'actions possibles dépendra de coopérations entre acteurs de CSTI, de la mobilisation des membres d'Ombelliscience et de collaborations à nouer avec les pouvoirs publics.

Favoriser les liens entre acteurs de la médiation et de la recherche

Des musées et centres de sciences ou structures d'animation socioculturelle expriment le souhait d'entrer en contact avec des chercheurs afin d'animer des rencontres entre un scientifique et le public, valider le contenu scientifique d'une exposition créée ou celui d'une médiation imaginée.

Action au programme 2021 d'Ombelliscience:

- **« Découverte » de l'Annuaire des acteurs de CSTI :** Cet annuaire est un outil en ligne permettant d'identifier, valoriser et mettre en lien de nombreux acteurs régionaux impliqués dans des actions de CSTI (acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, centres de sciences, associations socio-culturelles, bibliothèques, musées,...). Ombelliscience proposera durant le premier semestre 2021 un atelier en visioconférence intitulé « découverte de l'annuaire des acteurs de CSTI sur Echosciences Hauts-de-France ».

Autre piste d'action possible :

- **Rencontres thématiques entre des chercheurs ET des médiateurs de musées ou de centres de sciences et techniques, des animateurs, des bibliothécaires** sur l'environnement, le numérique ou la santé.

Susciter de l'échange de pratiques entre médiateurs scientifiques et culturels

Pour rompre l'isolement de médiateurs au sein de petites structures de CSTI et, en général, pour susciter partage d'idées et coopérations entre médiateurs et animateurs scientifiques et culturels.

Actions au programme 2021 d'Ombelliscience:

- **Atelier en visioconférence « concevoir un projet fête de la science en milieu rural » et « comment parler de sciences dans sa structure patrimoniale ? ».** Pour tout acteur de CSTI chargé de monter des projets de médiation. Objectifs : échange de pratiques, témoignages, ressources et conseils pour monter son projet

- **Atelier en visioconférence « découverte des nouvelles expositions d'Ombelliscience ».** Pour tout acteur de CSTI chargé de monter des projets de médiation

Autres pistes d'actions possibles :

- **Atelier d'échange de pratiques entre médiateurs...**
 - o **autour de médiations imaginées pour les confronter au regard de leurs pairs** et les enrichir. A destination de médiateurs scientifiques et culturels, d'animateurs impliqués dans des actions de science et technique. Objectifs : enrichir, améliorer ses pratiques ou en vérifier la méthodologie auprès d'autres médiateurs.
 - o **pour échanger sur les médiations faites en lycées dans le cadre des PEPS.** Plusieurs acteurs du réseau de CSTI sont impliqués dans le dispositif PEPS (Parcours d'Education de Pratique et de Sensibilisation à la culture) du Conseil Régional des Hauts-de-France. Objectifs : échanger entre pairs sur les ateliers proposés.
- **Accompagner des médiateurs dans la rédaction d'articles sur Echosciences destinés à valoriser les médiations qu'ils proposent.** Objectifs : raconter une animation ou un atelier de médiation, donner à voir les potentialités d'une exposition ou d'une malle pédagogique, présenter les structures qui l'empruntent, les publics qui en ont profité, faire part des retours des participants, etc.... A penser en articulation avec la [plateforme des médiations muséales](#) de l'Art de Muser.

Explorer les potentialités et limites des médiations scientifiques et techniques en distanciel et avec des outils numériques.

La crise sanitaire incite les structures à adapter, parfois dans l'urgence, leurs médiations en utilisant divers outils numériques (Youtube, réseaux sociaux, visio, sites internet,...). Quel bilan peut-on en faire aujourd'hui : cette injonction à l'usage d'outils numériques vient-elle percuter ou enrichir les pratiques de médiation ? quelles initiatives ont été concluantes et seraient à reproduire ? Ou, à l'inverse, quelles erreurs ont été faites et seraient à éviter à l'avenir ?

Action au programme 2021 d'Ombelliscience:

- **Atelier en visio « utiliser des outils numériques pour mener nos actions de médiation à distance ».** Pour des médiateurs, bibliothécaires et animateurs. Objectifs : hors d'un contexte d'urgence, comment les outils numériques élargissent la palette d'intervention des médiateurs ? Quels problématiques cela soulève également en terme d'accessibilité des supports à tous et toutes ? Retours d'expériences et échanges de pratiques.

Bien cibler son public, mieux le connaître pour s'adapter à ses besoins

Piste d'action possible :

- **Atelier sur la sociologie des publics :** partage d'expériences sur les actions menées auprès de publics variés (notamment de quartiers populaires) et apports de connaissance sur la sociologie des publics. Pour médiateurs et animateurs. Cet atelier permettrait de déconstruire certains préjugés sur les publics et de présenter des démarches inspirantes pour penser des médiations plus adaptées à celles et ceux à qui l'on veut s'adresser.

Apporter des ressources aux acteurs de CSTI sous statut associatif

Les acteurs sous statut associatif partagent des besoins en matière de sources de financement (subventions, appels à projets, adhésions...), communication, gouvernance et mobilisation des bénévoles. Ombelliscience peut jouer un rôle de relayeur d'information proposée par des acteurs spécialisés (Le Mouvement Associatif, points d'information à la vie associative (PIVA), le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), la plateforme d'appels à projets animée avec la MAAM).

Piste d'action possible :

- **Inviter le LMA Hauts-de-France à présenter aux acteurs de CSTI sous statut associatif**, les ressources et outils dont il dispose.

Plaidoyer pour faire reconnaître le caractère « essentiel » de la culture scientifique, sa capacité à innover et son apport pour l'économie locale

A destination des élus locaux. Action à copiloter avec des réseaux de CSTI d'échelles régionales et nationales. Plusieurs actions de plaidoyer possibles à préciser selon l'angle choisi.

Pistes d'actions possibles :

- **Poursuivre les portraits vidéos d'acteurs de CSTI régionaux en les orientant autour de la question « la culture scientifique et technique, un service essentiel »**. Objectif : nourrir un panel d'arguments pour formaliser un plaidoyer sur les services rendus par la culture scientifique et technique.
- **Profiter de l'enquête qui sera initiée en 2021 sur les EPCI et la CSTI afin de rendre visibles les liens entre acteurs de CSTI et acteurs touristiques et la contribution de ceux-ci à l'économie locale (économie de circuit-court, embauche de saisonniers, attraction de visiteurs locaux...)**

Bibliographie

Une veille sur les enquêtes menées lors ou à l'issue du 1^{er} confinement a été faite en amont de la phase d'entretiens. Cette veille a apporté un premier niveau de connaissance sur les impacts économiques et organisationnels provoqués par la crise sanitaire. Elle a également permis de délimiter le champ des questions à aborder lors des entretiens. En voici les principales sources :

Enquêtes sur le monde associatif

- Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Recherches et Solidarités, Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), Le Mouvement Associatif (LMA), « #Covid-19 : quels impacts sur votre association ? Enquête réalisée du 20 mars au 7 avril 2020 » : <https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/03/COVID-impacts-Diaporama.pdf>
- Extraction régionale de cette enquête et infographie réalisée par Le Mouvement Associatif Hauts-de-France : « #Covid-19 : quels impacts sur votre association ? Premiers résultats en région Hauts-de-France » (avril 2020) : <https://lmahdf.org/1ers-resultats-de-lenquete-quels-impacts-sur-votre-association/>

- Deuxième enquête réalisée en mai-juin 2020 par Le Mouvement associatif, le RNMA, Recherches et Solidarités et la Direction Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative du Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse, en partenariat avec le CNEA et France Générosités : « *COVID-19 : où en sont les associations en Hauts-de-France ?* » Retrouvez dans cette infographie, les chiffres-clés de l'enquête : <https://lmahdf.org/wp-content/uploads/2020/06/Infographie-Enqu%C3%AAt2-LMA-HDF-VF-002.pdf>

Enquêtes et analyses sur les acteurs de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et acteurs culturels en général :

- AMCSTI, Bulletin de l'Amcsti n°48, « Adaptations », 2020 :
 > page 63 : « Les conséquences de la crise sanitaire sur la vie économique des structures de CSTI »
 > pages 42 à 49 : « Paroles du réseau » sur la manière dont a été vécu le confinement
- OCIM, La Lettre de l'OCIM n°189, « Distances – regards sur une situation inédite, l'épidémie de Covid-19 » mai-juin 2020
- France Culture, « Covid-19 : comment vont les musées ? », 25/10/2020 : <https://www.franceculture.fr/societe/covid-19-comment-vont-les-musees>
- France Culture, Emission Hashtag « Le 22/05/2020
- Public, financement, numérique : les nouveaux défis des musées en temps de Covid » : <https://www.franceculture.fr/emissions/hashtag/public-financement-numerique-les-nouveaux-defis-des-musees-avec-le-covid>
- France Culture, « Confinement : les musées vivent en ligne », 25/03/2020 : <https://www.franceculture.fr/numerique/confinement-les-musees-vivent-en-ligne>
- Ministère de la Culture, « Analyse de l'impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels », 28 mai 2020 : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications2/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2020/L-impact-de-la-crise-du-Covid-19-sur-les-secteurs-culturels>
- France Tiers Lieux, « Les tiers lieux face à la crise COVID-19 : enquête et mobilisation solidaire », 18 mai 2020 : https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2020/05/200518_FTL_DP_enquete_initiatives.pdf